

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

Portant intégration et nomination de Mlle
BATCHI Anne Marie Jeanne dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Services
Administratifs et Financiers - SAF - (Adminis-
tration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE,

YB

(/ I S A S :

- (/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2067/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.72 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements (notamment en son article 1er § 2°) ;
- (/u le décret n° 74/229 du 10.6.74 portant attribution de certains avantages aux économistes, statisticiens et les diplômés de grandes écoles et Institut d'Enseignement Supérieur ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u le rectificatif n° 84/953 du 19.10.84 au décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Protocole d'Accord du 29.11.80 signé entre la Roumanie et la République Populaire du Congo ;
- (/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

D.G.B.

D.C.F.

DECRETE :

gth

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 62426 du 29.12.62 et du Protocole d'Accord du 29.11.80 susvisés, Mademoiselle BATCHI Anne Marie Jeanne, née le 17 Mai 1956 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures (Spécialité Finances et Comptabilité), obtenu à l'Université DINTIMISOARA (Roumanie), est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommée au grade d'Administrateur des SAF, indice 710.

ARTICLE 2. Conformément aux dispositions du décret n° 74/229 du 10.6.74 susvisé, l'intéressée est classée au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

ARTICLE 3. - L'intéressée est mise à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

ARTICLE 4. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 22 AVRIL 1985

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

... - Bernard COMBO MATSIONA. -

- Ange Edouard POUNGUI. -

Le Ministre des Finances
et du Budget,

- Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU. -

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGTFP.DGPCE.	3
D.G.B.	2
D.C.F.	1
MFG.	2
INTERESSEE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC.	2